

REVUE DU DSRP-II

Projet de Termes de Référence des groupes de travail par axe stratégique

Contexte :

Le gouvernement du Sénégal met en œuvre, depuis 2003, un Document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) réactualisé en 2005 pour couvrir la période 2006-2010. La Stratégie de croissance accélérée et de réduction de la pauvreté (SCRP) constitue le cadre de référence en matière de politique économique et social conformément aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Et la mise en place d'un système de suivi-évaluation participatif est essentielle pour juger de la progression réalisée en direction des objectifs visés et des résultats à atteindre.

Le système de suivi permettra de renforcer l'articulation entre la SCRП et les différents instruments de gestion de l'économie (politiques sectorielles, budget, CDMT/CDSMT, etc.) pour une plus grande efficacité de la mise en œuvre du DSRP-II et une bonne préparation de la revue annuelle du DSRP conformément aux engagements du gouvernement.

A cet effet, quatre groupes de travail dont chacun est articulé autour d'un des axes stratégiques du DSRP-II ont été mis en place à savoir : (i) la création de richesses, (ii) l'accélération de la promotion de l'accès aux services sociaux de base, (iii) la protection sociale et prévention et gestion des risques et catastrophes et (iv) la bonne gouvernance et le développement décentralisé et participatif.

Objectifs et activités des groupes

De manière générale, le groupe est chargé de rendre compte de l'état d'avancement de la mise en œuvre de la matrice des mesures de la SCRП pour l'axe concerné.

- de rendre compte de la cohérence des interventions et faire des recommandations.

Au plan spécifique, il est visé comme objectifs d'analyser par secteur les résultats sur la base de la matrice des mesures et la liste des indicateurs du DSRP, de faire le point sur la mobilisation et l'exécution des ressources et analyser les contraintes.

En vue répondre aux attentes de la revue du DSRP, chaque groupe devra entreprendre les activités suivantes :

- renseigner la liste des indicateurs concerné ;

- X4
- examiner les rapports sectoriels pour expliquer l'évolution des indicateurs, analyser la mise en œuvre des mesures prioritaires et apprécier l'état d'exécution des projets et programmes ;
 - suivre périodiquement les engagements du gouvernement relevant de leurs secteurs et domaines ;
 - préparer et de produire les rapports de suivi sur l'axe stratégique concerné ;
 - formuler des recommandations pour améliorer la mise en œuvre et le suivi.

Toutes ces activités devront être menées dans l'optique de la production d'un rapport annuel qui rend compte des progrès réalisés et des mesures correctives à apporter au fur et à mesure de l'avancement de la mise en œuvre du DSRP-II.

Fonctionnement des groupes de travail :

Les groupes de travail sont structurés autour d'un bureau composé d'un président, d'un vice-président. Chaque groupe sera appuyé par des rapporteurs choisis au sein du MEF (CSPLP et Direction de la planification). L'animation et le fonctionnement du groupe reposent sur le bureau qui doit veiller à la tenue régulière des réunions et ateliers, à l'exécution des tâches attendues du groupe, aux échanges et partage d'informations au sein du groupe et entre les groupes et à la participation effective de tous les membres.

Le bureau assure aussi la coordination entre le groupe et la Cellule de suivi du programme de lutte contre la pauvreté (CSPLP/MEF) qui s'occupe du secrétariat de l'organe de pilotage au niveau central.

Méthodologie de suivi :

La méthodologie de suivi s'articule autour du fonctionnement du groupe qui comprend un bureau (président, vice-président, rapporteurs) et un comité de pilotage (membres du bureau et point- focaux). Il est attendu au cours de l'atelier de lancement des travaux de la revue que chaque groupe élabore un plan de travail articulé autour des activités suivantes :

- la tenue de réunions mensuelles par les membres du bureau ;
- l'organisation d'ateliers trimestriels réunissant les membres du groupe ;
- l'organisation d'ateliers semestriels de synthèse et de coordination du bureau.

Les réunions mensuelles des bureaux permettent de suivre régulièrement l'état d'avancement de la SCRP alors que les réunions semestrielles doivent servir de cadre de préparation à la réunion du comité de pilotage qui, partant des inputs résultants des différentes activités, doit produire les rapports de suivi.

Les ateliers trimestriels qui regroupent tous les membres du groupe permettent de faire la synthèse du suivi et de valider le rapport du groupe.

Résultats attendus :

Les résultats ci-après sont attendus du groupe :

- la production de rapports (trimestriels et semestriels) qui doivent servir d'inputs pour la revue annuelle ;
- le point sur la mise en œuvre des actions prioritaires et sur l'évolution des indicateurs ;
- l'organisation d'échanges sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de la SCRP ;
- des recommandations sur la mise en œuvre.

Proposition canevas du rapport de groupe

Contexte et justification du rapport

Objectifs du rapport

Rappel des objectifs prioritaires du secteur contenus dans la matrice des mesures

Les évolutions fortes affectant le secteur

Performances de l'exécution budgétaire : état d'avancement du PAP

Evolution des indicateurs

Difficultés rencontrées

Perspectives